



## Litige avec garagiste

-----  
Par Olivier64

Bonjour à toutes et à tous,

Je voudrais partager avec vous mon cas afin d'avoir vos avis car j'ai vraiment le sentiment d'avoir eu à faire à des bonimenteurs. Cela concerne un véhicule FIAT 500L Diesel de 2013 de 143221km acheté il y a un an avec contrôle technique OK et révision faite avant.

23/06/21 : de retour de TOULON, affichage du témoin moteur et du message « Start & Stop » non disponible

24/06/21 : De retour chez moi (Pays Basque) au centre commercial, lors du démarrage de la voiture, le voyant moteur est tjrs présents et le véhicule s'est mis en sécurité. Nous l'aménons au plus près, à savoir Feu Vert juste à côté du centre commercial.

25/06/21 : Feu Vert nous contacte pour que l'on vienne signer la commande car nécessaire pour lancer les travaux (vanne EGR à remplacer). Arrivé sur place, en contrôlant la commande, il s'avère qu'ils ont noté 3 vannes EGR et 1h de main d'œuvre pour un montant total de près de 700?. 3 vannes EGR pour une FIAT 500L !!!!???? Ils rectifient l'erreur dans la foulée pour enfin me donner la commande n°451591 rectifiée, à savoir 1 vanne EGR et 3 heures de main d'œuvre et donc un montant rectifié de 448,64?. Un acompte de 110? m'est demandé et que je règle. A posteriori et en regardant de près cette commande « rectifiée », ils y indiquent un kilométrage de 135854 alors qu'en réalité elle en a plus de 142000. L'on t'ils regardé ? Ont-ils vraiment fait un diagnostic ? Dans tous les cas je n'en ai aucune trace.

Semaine du 05/07/21 : Feu Vert nous contacte en nous signalant qu'il y a des travaux supplémentaires à réaliser. N'étant pas mécanicien (et ce sont eux les experts « Feu Vert, la patte de l'expert »), ils nous indiquent que 2 injecteurs sont à remplacer et d'autres éléments suite à de la calamine?. Nouveau montant : 1800?. Nous leur disons que nous pouvons mais ils nous indiquent que cela n'est pas nécessaire, un simple accord oral suffit. Pour 448,64? déplacement et acompte nécessaire, pour 1800? non nécessaire !!!!!

23/07/21 : après près d'un mois, la voiture est enfin prête et ils nous indiquent que l'on peut venir la récupérer. Après avoir validé avec eux un 3 fois sans frais (ces 1800? n'était pas prévu dans le budget?) je m'aperçois qu'ils non pas retranché les 110? d'acompte versé le 25/06/21. A mon grand étonnement, ils ont fait une nouvelle commande et ne sont pas repartie de l'initiale !!!!!!! Ils corrigent une fois de plus et enlève les 110? d'acompte. Je reprends les clés et après quelques dizaines de mètres, le voyant moteur ainsi que le « Start & Stop » non disponible réapparaît. Je fais donc demi-tour et reviens à Feu Vert. Ils sont étonnés et décident de repasser la valise pour vérifier. Résultat : aucun message & anomalie. Je laisse donc la voiture et ils m'indiquent qu'ils me contacteront dès qu'ils auront fini.

24/07/21 : appel du responsable Feu Vert qui m'indique qu'ils n'ont pas trouvé et qu'il faut que j'amène mon véhicule chez FIAT afin qu'ils effacent juste le message car leur valise ne le permet pas et qu'elle ne signale aucun défaut !!!!! Ils m'indiquent que je devrai payer cette prestation à FIAT. Je leur fais part de mon incompréhension quand à cette finalité et je commence à mettre en doute très fortement les réparations réalisées en amont. Je leur indique que je récupère la voiture le lundi 26/07/21.

26/07/21 : Sur place, rien n'y fait, le responsable Feu Vert reste sur sa posture et ne me laisse pas d'autre choix que de récupérer mon véhicule dans l'état. Je l'amène dans la foulée au concessionnaire FIAT. J'échange avec le chef d'atelier et lui explique la situation. Je lui pose également la question suivante : « Si je suis en retard de la révision, cela peut-il mettre en sécurité le véhicule si le voyant moteur s'allume ? Réponse : OUI et seul le concessionnaire peut remettre à zéro les messages relatifs à la révision. Là, j'ai comme un sentiment d'avoir été floué et abusé !!!  
A cette heure j'attends le retour du diagnostic FIAT pour avoir un bilan détaillé et lancer les procédures en conséquences si besoin.

J'ai conscience que j'aurai dû être plus vigilant mais je fais confiance et ce sont eux les experts. Néanmoins, me dire que je dois maintenant et à mes frais aller chez FIAT pour « juste » effacer le message, cela m'interpelle sur leur sérieux et honnêteté.

Merci pour vos avis et conseils

-----  
Par osram

Bonjour,

« Feu Vert, la patte de l'expert »

Excusez moi, mais là je rigole, cette enseigne n'est pas garagiste loin s'en faut...tout juste un centre auto pour laver une voiture..bon, passons.

Il faut que Fiat atteste que les réparations n'étaient pas nécessaires et que les divers messages ne concernaient que le retard de maintenance.

Avec ce document en mains (si Fiat accepte de vous le faire) vous mettez en demeure de vous rembourser immédiatement sous peine de poursuites judiciaires. Tout ça en recommandé avec accusé de réception et vous conservez toutes les copies.

Si vous avez eu l'excellente idée de souscrire un contrat de PROTECTION juridique, activez le, il prendra l'affaire en charge.

Dans le cas contraire, adressez vous à une association de consommateurs (style UFC).

-----  
Par Olivier64

Merci pour ce conseil. J'attends le retour de FIAT et ne manquerai pas de vous partager la suite.  
Bien à vous